

Paraît chaque mois
Abonnement annuel:
160 francs suisses
Fascicule mensuel:
20 francs suisses

104^e année – N^os 7-8
Juillet-Août 1991

Le Droit d'auteur

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Sommaire

NOTIFICATIONS RELATIVES AUX TRAITÉS

Convention de Berne

– Nouveaux membres de l'Union de Berne : Equateur, Ghana, Malawi	165
– Retrait de la déclaration concernant l'article 33.1) de l'Acte de Paris (1971) : Tchécoslovaquie	166

CORRESPONDANCE

Lettre d'Autriche, par <i>Robert Dittrich</i>	167
Lettre de Bulgarie, par <i>Georges Sarakinov</i>	180

CALENDRIER DES RÉUNIONS	183
-----------------------------------	-----

LOIS ET TRAITÉS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS

(ENCART)

Note de l'éditeur

TRAITÉS MULTILATÉRAUX

Règlement d'exécution du Traité sur l'enregistrement international des œuvres audio-visuelles (modifié le 28 février 1991)	Texte 3-02
--	------------

OMPI 1991

La reproduction des notes et rapports officiels, des articles ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

Notifications relatives aux traités

Convention de Berne

Nouveaux membres de l'Union de Berne

ÉQUATEUR

Le Gouvernement de l'Equateur a déposé, le 8 juillet 1991, son instrument d'adhésion à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques du 9 septembre 1886, telle que révisée à Paris le 24 juillet 1971 et modifiée le 2 octobre 1979.

La Convention de Berne révisée à Paris le 24 juillet 1971 et modifiée le 2 octobre 1979 entrera en vigueur, à l'égard de l'Equateur, le 9 octobre

1991. Dès cette date, l'Equateur deviendra le 86^e membre de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (Union de Berne).

Pour déterminer sa part contributive dans le budget de l'Union de Berne, l'Equateur sera rangé dans la classe VII.

Notification Berne n° 134, du 9 juillet 1991.

GHANA

Le Gouvernement du Ghana a déposé, le 11 juillet 1991, son instrument d'adhésion à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques du 9 septembre 1886, telle que révisée à Paris le 24 juillet 1971 et modifiée le 2 octobre 1979.

La Convention de Berne révisée à Paris le 24 juillet 1971 et modifiée le 2 octobre 1979 entrera en vigueur, à l'égard du Ghana, le 11 octobre

1991. Dès cette date, le Ghana deviendra le 87^e membre de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (Union de Berne).

Pour déterminer sa part contributive dans le budget de l'Union de Berne, le Ghana sera rangé dans la classe VII.

Notification Berne n° 135, du 11 juillet 1991.

MALAWI

Le Gouvernement du Malawi a déposé, le 12 juillet 1991, son instrument d'adhésion à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques du 9 septembre 1886, telle que révisée à Paris le 24 juillet 1971 et modifiée le 2 octobre 1979.

La Convention de Berne révisée à Paris le 24 juillet 1971 et modifiée le 2 octobre 1979 entrera en vigueur, à l'égard du Malawi, le 12 octobre

1991. Dès cette date, le Malawi deviendra le 88^e membre de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (Union de Berne).

Pour déterminer sa part contributive dans le budget de l'Union de Berne, le Malawi sera rangé dans la classe S.

Notification Berne n° 136, du 12 juillet 1991.

**Retrait de la déclaration concernant
l'article 33.1) de l'Acte de Paris (1971)**

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le Gouvernement de la Tchécoslovaquie a déposé, le 11 juin 1991, une notification par laquelle il retire la déclaration qu'il a faite en 1980*, concernant l'article 33.1) de la Convention de Berne pour

la protection des œuvres littéraires et artistiques du 9 septembre 1886, telle que révisée à Paris le 24 juillet 1971.

Notification Berne n° 133, du 14 juin 1991.

* Voir la notification Berne n° 97, du 11 janvier 1980, dans *Le Droit d'auteur*, 1980, p. 71.

Correspondance

Lettre d'Autriche

Robert DITTRICH*

(Traduction de l'OMPI)

Lettre de Bulgarie

Georges SARAKINOV*

Calendrier des réunions

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1991

2-6 septembre (Genève)

Comité d'experts sur le règlement des différends entre Etats en matière de propriété intellectuelle (troisième session)

Le comité continuera les préparatifs en vue d'un éventuel traité multilatéral.

Invitations : Etats membres de l'Union de Paris, de l'Union de Berne ou de l'OMPI ou parties au Traité de Nairobi et, en qualité d'observateurs, certaines organisations.

23 septembre - 2 octobre (Genève)

Organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI (vingt-deuxième série de réunions)

Tous les organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI se réunissent en sessions ordinaires une fois tous les deux ans, les années impaires. Lors des sessions de 1991, les organes directeurs auront entre autres à passer en revue et à évaluer les activités menées depuis juillet 1990 ainsi qu'à examiner et à adopter le projet de programme et de budget pour l'exercice biennal 1992-1993.

Invitations : en qualité de membres ou d'observateurs (selon l'organe considéré), Etats membres de l'OMPI ou des unions et, en qualité d'observateurs, autres Etats membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi que certaines organisations.

17 et 18 octobre (Wiesbaden, Allemagne)

Symposium sur la protection internationale des indications géographiques (organisé par l'OMPI en coopération avec le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne)

Le symposium sera consacré à la protection des indications géographiques (appellations d'origine et autres indications de provenance) sur le plan national et multilatéral.

Invitations : Etats membres de l'OMPI et certaines organisations. Le symposium sera ouvert au public (moyennant paiement d'un droit d'inscription).

4-8 novembre (Genève)

Comité d'experts sur un protocole éventuel relatif à la Convention de Berne (première session)

Le comité examinera s'il convient d'entreprendre l'élaboration d'un protocole relatif à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques et, dans l'affirmative, quelle devrait être la teneur de ce texte.

Invitations : Etats membres de l'Union de Berne et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Berne ainsi que certaines organisations.

11-18 novembre (Genève)

Groupe de travail sur l'application du Protocole de Madrid de 1989 (quatrième session)

Le groupe de travail poursuivra l'étude d'un règlement d'exécution pour l'application du Protocole de Madrid.

Invitations : Etats membres de l'Union de Madrid, Etats ayant signé le protocole ou y ayant adhéré, Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, autres Etats membres de l'Union de Paris ayant exprimé leur désir de faire partie du groupe de travail en cette qualité ainsi que certaines organisations non gouvernementales.

Réunions de l'UPOV

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'UPOV et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1991

21 et 22 octobre (Genève)

Comité administratif et juridique

Invitations : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales.

23 octobre (Genève)

Comité consultatif (quarante-quatrième session)

Le comité préparera la vingt-cinquième session ordinaire du Conseil.
Invitations : Etats membres de l'UPOV.

24 et 25 octobre (Genève)

Conseil (vingt-cinquième session ordinaire)

Le Conseil examinera les rapports sur les activités de l'UPOV en 1990 et durant la première partie de 1991 et approuvera le programme et budget pour la période biennale 1992-1993.
Invitations : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales.

Autres réunions en matière de droit d'auteur et/ou de droits voisins

Organisations non gouvernementales

1991

30 septembre - 4 octobre (Prague)

Société pour le droit d'auteur (INTERGU) : Congrès

1-4 octobre (Berlin)

Fédération internationale des organismes gérant les droits de reproduction (IFRRO) : Assemblée générale annuelle

5 et 6 octobre (Madrid)

Association littéraire et artistique internationale (ALAI) : Comité exécutif

7-9 octobre (Salamanque)

Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle (ATRIP) : Réunion annuelle

1992

27 janvier - 1^{er} février (New Delhi)

Union internationale des éditeurs (UIE) : Congrès

18-24 octobre (Maastricht/Liège)

Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) : Congrès

